

**Les usagers paient au comptant l'ouverture à la concurrence du secteur de l'Énergie et la privatisation de GDF.**

Le prix du gaz a encore augmenté. Après le bond de 9,7 % décidé en avril, le tarif du gaz a grimpé de 5 % au 1er juillet, portant l'envolée à 15% depuis le début de l'année. Une augmentation qui représente en moyenne 45 euros sur la facture annuelle des foyers chauffés au gaz. La direction de GDF-Suez a de nouveau mis en avant la flambée des prix du pétrole sur lesquels le tarif du gaz, selon elle, est indexé. Elle omet juste de dire au passage, qu'elle avait traîné les pieds l'an dernier pour répercuter sur ses factures le reflux des cours desdits cours du pétrole. Et lorsqu'elle l'a fait, c'était dans une proportion moindre que dans nombre d'autres pays. Qui plus est après une hausse de près de 48% en 4 ans (le prix du gaz ayant augmenté à sept reprises depuis 2004).

**« Alors que l'ouverture des marchés du Gaz et de l'Électricité était censée profiter aux clients en introduisant une prétendue concurrence, la réalité est tout autre et elle s'impose de plus en plus cruellement à tous les citoyens », a déploré la semaine dernière la fédération FO de l'Énergie.**

Quelque 300.000 consommateurs pourraient subir en 2010 une coupure de leur fourniture de gaz naturel, pour cause d'incapacité à régler leurs factures, soit 30 fois plus qu'en 2008, a admis en effet le gestionnaire du réseau de distribution de gaz naturel (GrDF), filiale de GDF Suez qui fournit 94% des 10,8 millions de clients résidentiels français. Le nombre de coupures était déjà passé de 10.000 en 2008 à 100.000 en 2009. Et pour les seuls cinq premiers mois de 2010, on a recensé pas moins de 110.000 coupures.

Pour FO, les usagers paient au comptant « la loi du business et rien que du business » issue des lois sur l'ouverture à la concurrence du secteur de l'Énergie et la privatisation de GDF. Quitte à placer des millions de ménages dans une « précarité énergétique ». Selon un récent rapport, environ 3,4 millions de foyers sont désormais dans cette situation, c'est-à-dire qu'ils dépensent plus de 10% de leurs revenus à régler leurs factures d'énergie (gaz et électricité). Comble de l'ironie, GrDF a décidé au 1er juillet d'augmenter aussi de 51 euros à 88 euros le tarif de ses interventions pour couper le gaz...pour tenir compte de la forte augmentation du nombre de demandes de coupures.

**C'est pourquoi, FO exige « que le pouvoir politique, qui a mis tant d'énergie à libéraliser le marché au nom de l'intérêt des citoyens, intervienne pour que cesse cette escalade catastrophique qui ne profite qu'aux grands argentiers ».**

Pour faire passer la pilule, le gouvernement a annoncé « un gel » des prix jusqu'au 1er janvier 2011, le temps qu'un audit détermine si la formule tarifaire appliquée jusqu'ici était « la bonne (sic) » Et ce tout en continuant de défendre au Parlement le projet de loi Nouvelle Organisation du Marché de l'Énergie (NOME) qui prévoit encore de souffler un peu plus sur les braises...